

Après avoir reçu des représentants dans le Loiret du Syndicat Alternative Police CFDT, qui ont évoqué les conditions d'exercice de leur métier dans notre département, Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès de Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur.

Il a tout d'abord particulièrement insisté sur la nécessité de renforcer les effectifs, largement déficitaires, dans tous les corps, de manière récurrente. Ainsi, alors que l'effectif de référence compte 551 personnels de police, seuls 510 postes sont effectivement pourvus. Il y a donc un sous-effectif de 41 postes, par rapport à un effectif de référence déjà contraint.

Il a demandé en outre la nomination d'effectifs complémentaires en lien avec la création de quartiers de reconquête républicaine dans les circonscriptions d'Orléans et de Montargis, comme cela a été fait dans d'autres circonscriptions de la région Centre-Val de Loire. Il a aussi demandé, pour accroître l'attractivité du Loiret auprès des personnels de police, l'instauration d'une prime de fidélisation, comme cela existe dans d'autres départements comparables, et l'instauration d'horaires de travail plus adaptés à la vie sociale et familiale des fonctionnaires.

>> [La lettre envoyée à Christophe Castaner](#)